

STUDIO FIT

Société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 €

Siège social : 5 Allée Barthélémy Thimonnier

69970 CHAPONNAY

853 025 492 RCS LYON

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE **DU 20 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt novembre, à dix heures,

Les Associés de la **Société STUDIO FIT** se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation faite par le Président à chaque Associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence sous format numérisé prévu par l'article R. 225-95 du Code de commerce signée par les associés présents.

Le présent procès-verbal est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par l'article 26 du règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur au sens de l'article R. 227-1-1 du Code de commerce.

L'Assemblée est présidée par **Madame Isabelle CHOLLET**, en sa qualité de Présidente de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 1 000 actions sur les 1 000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence ;
- Le rapport du Président ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée ;

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux Associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- **Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire et détermination de ses pouvoirs ;**
- **Nomination d'un nouveau Directeur Général et détermination de ses pouvoirs ;**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités ;**

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président indiquant les motifs de la modification de l'objet social et la marche des affaires sociales depuis le début de l'exercice en cours.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de **Madame Isabelle CHOLLET** de ses fonctions de Présidente, décide de nommer en qualité de nouveau Président :

Monsieur Séverin BESSENAY
demeurant 7 rue Gérard Philippe 69500 BRON

qui accepte, sans limitation de durée.

Monsieur Séverin BESSENAY exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, décide de nommer en qualité de nouveau Directeur Général :

Monsieur Alexis GONZALEZ
demeurant 5 rue des Alpes 69200 VENISSIEUX

qui accepte, sans limitation de durée.

Monsieur Alexis GONZALEZ exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les Associés.

Madame Isabelle CHOLLET
Présidente de séance et de la Société

Signé par Isabelle CHOLLET
Le 12/03/25

ID: tx_J7b0le377Vno

Signed with
Universign

Monsieur Séverin BESSENAY
Associé

Signé par Séverin BESSENAY
Le 11/03/25

ID: tx_J7b0le377Vno

Signed with
Universign

Monsieur Alexis GONZALEZ
Associé

Signé par Alexis GONZALEZ
Le 13/03/25

ID: tx_J7b0le377Vno

Signed with
Universign